

Les Principes de la Croix Rouge Allemande de la Jeunesse

Approuvés lors de la 1ère Assemblée Fédérale des Délégués de la Croix Rouge de la Jeunesse le 13 Septembre 1997, à Speyer.

1. La Croix Rouge de la Jeunesse exerce ses activités dans le cadre des principes de la Croix Rouge.

2. Nous travaillons dans quatre domaines essentiels de valeur égale

- promotion de l'engagement social
- engagement en faveur de la santé publique et de l'environnement
- action pour la paix et l'entente entre les peuples
- prise en charge de responsabilités civiques

3. Nous prenons des décisions qualifiées suivant des procédures démocratiques, dans l'esprit de la responsabilité et pouvant être suivi par tout le monde.

4. En tant que association de jeunesse autonome au sein de la Croix Rouge Allemande, la CRJ représente les intérêts des enfants et des jeunes à l'intérieur et vers l'extérieur de l'organisation.

5. La CRJ en tant que association de la Croix Rouge Allemande fait partie de celle-ci et contribue à la mise en place du dessin de l'avenir dans l'esprit des principes humanitaires.

6. La CRJ est pour beaucoup dans la promotion de la nouvelle génération de la Croix Rouge et constitue une source innovatrice pour le mode de vie moderne de la Croix Rouge.

7. La CRJ coopère dans une atmosphère loyale avec les autres associations au sein de la Croix Rouge Allemande.

8. Nous offrons aux enfants et aux jeunes gens des possibilités multiformes de s'engager activement au sein du mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge en tenant compte des méthodes modernes de travail avec des jeunes d'âge différent.

9. La conception des activités exercées par la CRJ tient également compte des aspects spécifiques du sexe des jeunes.

10. La pierre angulaire des activités de la CRJ est le bénévolat. En ce qui concerne la coordination et la réalisation des travaux, les collaboratrices et les collaborateurs bénévoles et employés coopèrent de façon constructive et loyale.

11. Nous travaillons sur la base de compétences en matière sociale et d'éducation. La promotion qualitative de celles-ci est assurée par l'offre de cours de formation.

12. La gamme d'activités de la CRAJ comprend, outre les rencontres régulières des groupes CRJ, des activités premiers secours à l'école ainsi que l'offre d'activités ouvertes à tout le monde.

13. A côté d'une adhésion durable, la CRJ offre aux jeunes gens une coopération ou participation à des activités temporaires ou publiques.

14. Notre mode de travail est caractérisé par une communication ouverte, la transparence des procédures et une politique bien orientée d'information vers l'intérieur et vers l'extérieur.

15. La CRAJ se voit comme une organisation engagée dans un processus d'évolution permanent.